

Monsieur Hervé Martel,
Président du Directoire du GPMM

Paris, le 4 novembre 2025

Objet : Avis des garant.e.s de la CNDP sur la réponse du GPMM au bilan de la Concertation préalable sur le projet « Distriport »

Monsieur ,

En tant que garant.e.s de la concertation préalable portant sur le projet Distriport, nous avons lu avec intérêt le document dans lequel le GPMM présente les enseignements qu'il tire des contributions du public, et répond aux demandes de précisions et recommandations formulées par les garant.e.s dans leur bilan de la concertation.

Dans ce document, vous abordez l'ensemble des sujets soulevés par la concertation préalable en affichant par endroit votre propre lecture des arguments soulevés par le public. En particulier, votre analyse concernant l'opportunité du projet nous semble aller au-delà des propos plus nuancés tenus par les publics que nous avons rapporté dans notre bilan

Notre avis, ci-dessous, sur vos réponses ne porte que sur leur complétude et les éclairages qu'elles apportent concernant votre examen des observations et propositions du public. Il ne porte pas sur vos choix de poursuite du projet, les garant.e.s de la CNDP n'ayant pas vocation à se prononcer sur le fond du projet. Ce courrier d'avis sera publié sur votre site ainsi que celui de la CNDP.

Il ressort du document que vous avez élaboré une priorisation, par le port de Marseille Fos, des enjeux environnementaux et humains du projet, évoqués lors de la concertation et l'importance de « la réalisation effective des engagements (du Port) en matière de report modal, d'amélioration de la desserte de la ZIP, de biodiversité et de bonne prise en compte des effets cumulés ».

Vos engagements répondent globalement aux attentes exprimées par le public et que nous avons récapitulées dans notre bilan.

Sur le fond, on constate tout d'abord votre engagement à rendre effectif le report modal, « dans le cadre d'un dialogue renforcé avec tous les partenaires impliqués » via la saisie de « l'ensemble des opportunités techniques disponibles sur le secteur de la ZIP » permettant

de garantir une optimisation des infrastructures. On note également la réalisation entre 2028 et 2030 de plusieurs opérations d'aménagement dans la zone du môle central. Il conviendrait que ces deux sujets soient approfondis lors de la concertation continue à venir.

Pour ce qui concerne les demandes de précisions, certaines informations ont été apportées dans le cadre de votre réponse : c'est le cas de la liste des études menées, de l'articulation du projet avec le Service de Proximité de Fret Ferroviaire (SPFF) et le Service Express Régional Métropolitain (SERM), du scénario logistique de référence et des délais de réalisation de la cour ferroviaire.

Par ailleurs, nous notons l'engagement du Port à présenter les résultats des études techniques listées dans votre réponse, à réaliser des fiches techniques afin de les rendre accessibles, et à présenter le projet d'aménagement ferroviaire actualisé. Enfin, pour ce qui concerne les besoins de compensations écologiques nous notons qu'une évaluation environnementale approfondie sera réalisée, incluant un bilan carbone, et que si « cette évaluation mettrait en évidence des enjeux environnementaux trop importants, le port de Marseille Fos s'engage à réexaminer le projet et, le cas échéant, à en réduire l'ampleur pour garantir le respect des équilibres naturels. »

Pour ce qui concerne les recommandations présentées dans notre bilan, nous notons votre engagement à maintenir un dialogue avec le territoire tout au long de la phase de développement du projet et à communiquer publiquement les données et informations relatives à celui-ci d'ici la phase d'enquête publique (publication d'une fiche thématique dédiée synthétisant les principales conclusions des études socioéconomiques qui ont permis de fonder la planification des aménagements projetés, mise à disposition de visuels permettant de mieux appréhender le projet).

Toutefois, il serait utile que les modalités de cette concertation continue soient définies précisément. Pour ce faire, une présentation via le seul site internet du Port de Marseille nous apparaît insuffisante et nous vous invitons à préciser vos engagements au cours d'une rencontre publique de présentation des enseignements que vous tirez de la concertation préalable.

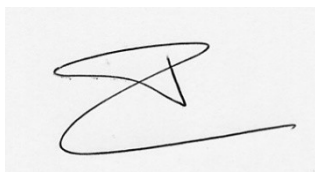
Une telle précision devrait également être de mise pour ce qui concerne l'association des publics à la démarche de cadrage du Processus Eviter Réduire Compenser (recommandation n°3) pour laquelle le Port ne précise pas clairement ses engagements. De même, la demande de rassembler sur une même page du site internet les informations issues de la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et celles de la concertation préalable n'est pas (encore) effective (recommandation n°4). Plus généralement, le maintien du site internet et son alimentation au fur et à mesure avec des documentations complémentaires permettraient de garantir l'information du public ainsi que son association à la réalisation du projet.

Nous vous invitons donc à préciser, dès qu'elles seront fixées, les modalités de concertation continue du projet Distriport et leurs articulations avec celles des autres projets portés par le Port ainsi qu'avec les dispositifs de concertation continue du débat territorial. Nous vous

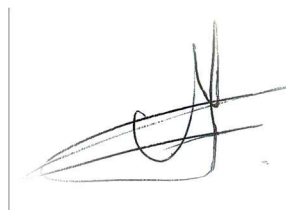
invitons également à privilégier une présentation publique des enseignements que vous tirez de la concertation, qu'elle soit consacrée aux seuls projets du port ou associée au dispositif mis en place dans le cadre de la concertation continue du débat global.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Corinne LARRUE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CL', enclosed in a light gray rectangular box.

Mathias Bourrissoux

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MB', next to a vertical line.

Copie à :

Monsieur Marc PAPINUTTI, Président de la CNDP

Madame Audrey RICHARD-FERROUDJI, Présidente du débat public "Fos-Berre Provence, un avenir industriel en débat"